



## Introduction

BY/PAR **DAMIEN BAZIN**

Université Côte d'Azur, CNRS, GREDEG, France

[damien.bazin@gredeg.cnrs.fr](mailto:damien.bazin@gredeg.cnrs.fr)

L'idée de soumettre un numéro spécial à la revue *Éthique et Économique* dédié aux capacités a germé lors du 3<sup>ème</sup> colloque international de Philosophie économique à Aix-en-Provence, les 15 et 16 juin 2016.

En effet, en tant que chairman de la session « Capabilité », j'ai pensé que valoriser les écrits des contributeurs, experts de la question, serait un acte scientifique ayant du sens car il ne suffit pas de présenter un texte devant une assemblée, faut-il encore que le débat se pérennise au-delà de la sphère académique *stricto sensu*. Ce présent numéro s'adresse, certes, aux universitaires mais aussi à tous ceux et celles désireux d'approfondir la question des capacités et plus largement de la philosophie économique.

Les textes constituant ce numéro ne sont plus ceux qui ont été présentés en colloque (quant au fond et à la forme). Il s'agit de versions davantage travaillées en gardant à l'esprit une certaine accessibilité pour un public profane.

Cette session avait pour objectif d'approfondir une réflexion d'éthique économique sur les capacités en tant que responsabilité et liberté. Le rapport de la liberté à la responsabilité fait l'objet de multiples débats passionnés en philosophie morale et politique (rationalité *versus* liberté morale). En toile de fond, ce numéro spécial reprend la ligne directrice exposée par la session « Capabilité » en insistant sur le concept de personne. La question étant de savoir si la science économique peut déshumaniser la personne et ne retenir qu'un individu représentatif. La discussion, lors de cette session, a porté sur l'idée qu'une économie de la personne doit tenir compte des responsabilités des personnes, que ces dernières conditionnent leurs actions, mais les rendent aussi vulnérables et faillibles (*cf.* les capacités comme promotion des libertés fonctionnelles et la souffrance comme atteinte à la vie des personnes/crimes économiques ?).

Le texte de Sophie Swaton intitulé : « Introduire le concept de personne en économie ? Des capacités au *care* : réciprocité et responsabilité » précise et discute du concept de personne.

Certaines analyses récentes (Loty *et al.* 2014 ; Ballet *et al.* 2014) visent clairement à introduire la personne en économie. Néanmoins, aucune de ces études n'explore le lien à l'éthique du *care* (Tronto 1993, Laugier *et al.* 2009, Grill 2015), proche à la fois du personnalisme et des interprétations économiques hétérodoxes de l'histoire de la pensée, ni

une approche davantage socio-économique remettant en cause l'hégémonie du marché comme principe d'intégration économique. C'est précisément dans ce sillage que se situe le texte de S. Swaton. Est à l'œuvre une tentative de liaison de la philosophie personnaliste avec l'éthique du *care*, prise dans un sens générique mettant en évidence la vulnérabilité comme caractéristique de la personne et non comme une catégorie sociale, puis une traduction *via* une économie de la personne. Ce questionnement théorique très bien mené sur la manière d'entraver la philosophie à l'économie de la personne au bénéfice d'une dimension émancipatoire sera prolongée à travers l'angle de la socio-économie, utile pour promouvoir une vision encadrée de l'économie et du social.

L'article commence par mettre en avant adroitement une conception de la philosophie personnaliste en reprenant une distinction importante entre individualité et individualisme, le dernier étant l'adversaire idéologique du personnalisme selon l'auteure qui se réfère au mouvement associationniste du XIX<sup>ème</sup> siècle en lien avec la volonté de promouvoir une économie à visage humain. Cette économie valorise des rapports d'interdépendance, et à ce titre énonce une vision holistique de la société dans laquelle les individus sont entremêlés. Cela autorise S. Swaton à opérer un rapprochement d'une part, avec la théorie du *care* comprise à partir d'une interprétation élargie s'apparentant à une anthropologie du *care* (Grill 2015) et, d'autre part, avec les mouvements d'émancipation en lien avec une grille de lecture socio-économique inspirée de Polanyi. Au final, cet article vise à montrer que pour présenter une économie de la personne et prendre pleinement en compte son potentiel d'*empowerment* politique, alors une articulation de l'économique, du social et du politique s'avère nécessaire. En assumant la dimension sociale et morale de la philosophie qui la sous-tend, une économie personnaliste fournit les fondements de ce que pourrait être une économie de la personne, prenant en compte le souci de l'autre dans une éthique du *care* propice à l'épanouissement des capacités individuelles et collectives.

En ce sens, le texte de S. Swaton est original et apporte une réelle plus-value par cette mise en perspective. Par ailleurs, on peut subsumer ce texte aux problématiques contemporaines de la nécessité de changer de cadre économique dans une approche défiant le néo libéralisme et propice aux nouveaux modes de vies durables. Une économie de la personne autorise un *empowerment* à la fois individuel et collectif révélant le choix de modes de vie. Il y a bien cette idée, au fond, commune à la philosophie personnaliste et à l'éthique du *care*, de la nécessité d'exposer une aptitude à s'émanciper.

Le texte de Thierry Pouch propose un complément à l'analyse de la personne non plus un angle socio-économique mais une expertise agricole pertinente pour recontextualiser la personne dans son intégrité physique. Ce texte opère le lien entre les capacités et l'alimentation, garant en premier ordre de la pérennité de l'être vivant.

L'article de Thierry Pouch : « Politique agricole et « capacités » : quel degré de compatibilité ? » s'interroge sur la compatibilité entre les capacités et l'agriculture. Le lecteur pourra être surpris de voir une telle analyse se pencher sur deux termes qui en apparence appartiennent à deux univers bien différents. Les capacités s'inscrivent chez Sen dans un univers conceptuel, tandis que l'agriculture illustre une activité économique substantielle. L'article entend montrer en quoi le concept de capacités a une résonance concrète, dans la mesure où il s'agit de définir les conditions d'accès à une meilleure qualité de vie. La connexion avec l'agriculture, activité concrète, mérite alors d'être établie, puisque

les produits agricoles forment un vecteur d'une part de la réalisation des capacités de base, et, d'autre part, un fondement de la liberté d'agir.

Selon l'auteur, l'agriculture et l'alimentation peuvent être appréhendées comme des vecteurs du progrès social dans des sociétés de plus en plus ouvertes. Au regard de l'évolution de l'économie mondiale, depuis près de deux décennies, les produits de base, agricoles en l'occurrence, ont effectué un retour surprenant, et sont revêtus d'une dimension géostratégique. C'est dans cette perspective que les « capacités » peuvent être articulées à la problématique agricole, dans la mesure où, entre 2008 et 2010, plusieurs pays ont été confrontés à des « émeutes de la faim », lesquelles ont mis au jour les conditions d'accès à l'alimentation. Sen lui-même rappelle qu'il fut confronté dans sa jeunesse aux famines, notamment celle de 1943 en Inde (Klamer, 1989). L'expérience de la famine a pu être ainsi à l'origine d'une approche conceptuelle du fonctionnement des sociétés. Cela suggère de se lancer dans une investigation dont la finalité est de jeter les linéaments d'un rapprochement possible entre les « capacités » et la politique agricole, rapprochement ayant été peu tenté dans la littérature.

L'article commence par établir les conditions d'une telle proximité entre les deux notions, en prenant appui sur une expérience singulière, celle de la politique agricole américaine, qui est instaurée en 1933, au plus fort de la grande dépression, et dont un des maillons fondamentaux était et reste encore d'apporter une aide alimentaire aux populations nécessiteuses. De ce point de vue, une politique agricole n'est pas orientée vers le seul soutien aux producteurs, mais peut également faciliter l'accès à la nourriture et contribuer à de meilleures conditions de vie (Sen, 1985). Il est ensuite signifié que les « capacités » des uns pouvaient remettre en cause celles des autres, par le jeu des rivalités économiques et commerciales, limitant ainsi la légitimité de cette compatibilité. Cette limite, qui s'ajoute à d'autres souvent mises au jour par les contempteurs de l'œuvre de Sen, appelle à un programme de recherche consistant à mettre en avant les voies possibles d'une « gouvernance » mondiale de l'alimentation, dont la finalité serait de désamorcer les conflits qui s'annoncent autour de la maîtrise des ressources alimentaires. Dit autrement, ne plus faire de l'agriculture une marchandise, mais un « bien commun », qui requiert une gouvernance mondiale de l'alimentation. En ce sens, un tel programme de recherche pourrait par exemple se pencher sur la congruence entre les « capacités » telles qu'elles sont définies par Amartya Sen (Nobel 1998) et le concept de « bien commun », émanant de l'œuvre d'Elinor Östrom (Nobel 2009), avec une application au secteur de l'agriculture. Car il apparaît que, dans l'économie mondiale, des zones géographiques vont être amenées à connaître des tensions relatives à l'accès à la nourriture, que ce soit par les répercussions occasionnées par le changement climatique, par le stress hydrique, par le manque de terres arables... Des régions comme l'Afrique du Nord ou le Moyen-Orient sont particulièrement exposées à cette contrainte. « Capacités » et politique agricole apparaissent par conséquent comme deux leviers pour faciliter à terme l'accès aux biens alimentaires et leur répartition équitable dans le monde. C'est l'une des pistes de recherche que suggère habilement d'explorer T. Pouch. L'alimentation devient alors un des axes de l'éthique en économie.

L'un des points forts de l'article, me semble-t-il, est d'introduire des éléments d'application du concept de « capacités » au secteur agricole et plus largement à la question alimentaire, ce qui, dans la littérature économique, n'a été que rarement établi.

Les « capacités alimentaires », telles que présentées par Thierry Pouch, renvoient à l'idée première que les politiques économiques *via* les politiques agricoles s'apparentent un vecteur de Bien Etre (*Well Being*). Le texte qui suit suggère un angle d'étude certes différent mais demeure en lien avec les capacités centrées sur l'agencéité (*Agency*) et les relations interpersonnelles. Ces deux textes entrent en résonance en termes de dignité humaine (droit à se nourrir pour l'un et responsable de son style de vie pour l'autre).

Le texte co-rédigé par Laurent Parrot et Lori Keleher : « The Alliance Approach to Innovation: Agro-ecological Innovations, Alliance, and Agency » tente de repenser les dynamiques du changement.

Les avancées en sciences médicales dans les domaines des sciences comportementales et cognitives sont employées à différents escients et de manière plus ou moins explicites. Par exemple, les auteurs soulignent subtilement que l'adoption d'innovations et leur diffusion auprès de personnes peuvent s'adosser à des processus de persuasion bien assimilés dans les domaines du marketing (Rogers, 2003) ou sur des processus de manipulation dans lesquels les gouvernements sont ouvertement incités à influencer les choix des personnes (WDR, 2015). La personne dans ces deux exemples n'est guère considérée comme un agent responsable de ses actes. Pourtant ces deux exemples s'appuient implicitement sur des outils communs : l'apport des sciences médicales et plus particulièrement des avancées dans le domaine des sciences cognitives et comportementales. Or dans ce domaine, l'approche par l'Alliance, utilisée à des fins thérapeutiques s'appuie sur des principes qui visent au contraire à l'émancipation de la personne en reconnaissant la liberté dont elle dispose pour choisir les styles de vies qui lui conviennent. Les études médicales sur l'efficacité comparée des différentes méthodes thérapeutiques ont révélé que ce qui importe est la conjonction de la maîtrise des méthodes employées d'une part et, d'autre part, la qualité des relations interpersonnelles, l'Alliance, des personnes qui les appliquent. Les principes de l'approche par l'Alliance sont fondés sur le commun accord des objectifs à atteindre, le commun accord des tâches à accomplir pour les atteindre, le lien de confiance qui rapproche les personnes et la fin du processus lorsque les objectifs fixés sont atteints et ouvrent des voies à l'émancipation de la personne.

Si l'on devait tenter une mise en perspectives, il conviendrait d'énoncer que les principes de l'approche par l'Alliance représentent un moyen de mettre en pratique l'approche par les capacités. L'approche par l'Alliance, comme son nom l'indique, repose en effet sur l'agencéité des personnes autour d'objectifs communs. L'Alliance ouvre des perspectives nouvelles pour revisiter les activités de recherche et de développement dans les domaines des sciences humaines et sociales et des approches pluridisciplinaires.

Ce qui importe de retenir réside dans 5 points. 1) L'approche par l'Alliance met en valeur l'agencéité de la personne que l'on retrouve dans l'approche par les capacités d'Amartya Sen. 2) Cette approche défend la dignité humaine (*cf.* Farmer 2004). 3) Elle améliore la prise de conscience des personnes de leur propre dignité et de leur capacité à choisir de façon responsable le style de vie auquel elles aspirent. 4) Elle semble correspondre d'une part, à l'idéal kantien de considérer l'humanité comme une fin et non un moyen et d'autre part, une certaine affiliation compassionnelle (*cf.* Nussbaum 2000 et 2011) dont le concept contribue à structurer et relier différentes capacités entre elles. 5) Enfin, à l'inverse, l'approche par l'Alliance met en évidence les relations de domination et de pouvoir dans les cas où elle n'a pas pu être appliquée.

Si le texte de Laurent Parrot et Lori Keleher éclaircit la théorie de l'agence au travers de l'approche par l'Alliance, le texte de Fabrice Flipo suggère de revenir sur les fondements des capacités en soumettant un verdissement du concept.

Le texte de Fabrice Flipo : « Pour une écologisation du concept de capacité d'Amartya Sen » présente les principaux concepts abordés par Sen, tels que les capacités, les libertés substantielles et les libertés instrumentales. Il indique adroitement l'une des limites du cadre théorique : Sen reste un moderne au sens où la nature ne joue que le rôle d'un instrument, celui d'un réservoir de ressources situé à l'extérieur des sociétés et dans lequel les individus viennent puiser pour enrichir l'échange. L'écosystème est aussi absent que la question de l'épuisement des ressources. L'auteur pressent cependant que la nature est aussi partie prenante dans la fourniture de capacités. La négliger, c'est laisser de côté l'une des dimensions structurantes de la liberté. L'économie entendue comme science de l'échange, qui sous-tend l'analyse de Sen devrait donc être élargie pour prendre en compte la planète et évoluer ainsi vers une science de l'habitat. C'est en creux le projet du courant *Ecological Economics*. L'intégration en cours peut s'enrichir des concepts élaborés par Sen.

L'extension du cadre théorique de Sen vers l'intégration de la question écologique a peu été tentée. Sen lui-même n'a fait que quelques incursions dans le domaine, sous la forme très limitée d'une participation à la discussion sur les nouveaux indicateurs de richesse, dans la commission dite Sen-Stiglitz-Fitoussi. Qui s'en tiendrait à une lecture étroitement limitée au texte ne trouverait pas directement matière à alimenter ses analyses. Pourtant n'est-il pas évident que les biologistes caractérisent l'espèce humaine par sa propension *naturelle* à la liberté et à l'élaboration symbolique ? Dès lors la nature est là, implicite, dans les analyses proposées par Sen, et Fabrice Flipo lui rend sa place (Flipo 2007). Une approche intégrant les résultats et les discussions des sciences naturelles est plus solide que le cadre avancé par Bruno Latour (« théorie de l'acteur-réseau »), excessivement dépendant du constructivisme sociologique, qui a tendance à renvoyer les diverses entités du monde à des « actants » dont le statut est mal défini.

L'article de Fabrice Flipo met de façon originale en relation la théorie politique écologique (« *green political theory* ») et le cadre analytique de Sen. Le texte à venir offre une approche d'avantage micro-économique sous la prise de la RSE et de l'implication du dirigeant d'entreprise (économie de la personne).

L'article de Bruno Boidin, dont le titre est : « Responsabilité sociale d'entreprise et identité du dirigeant : une réflexion sur les petits entrepreneurs en Afrique » évoque la perspective, à partir de l'économie de la personne, de contextualiser les actes individuels dans leur environnement. En rupture avec une conception rationaliste, cet article examine finement la responsabilité sociale des dirigeants de toutes petites et moyennes entreprises en Afrique. En effet, le continent africain est aujourd'hui concerné par les travaux sur la responsabilité sociale de l'entreprise (RSE). Mais cette responsabilité sociale d'entreprise peut sembler assez déconnectée des spécificités locales, voire largement opportuniste et artificielle, souvent réduite à des actions philanthropiques, mise en avant comme une prise en charge de besoins essentiels que les Etats défaillants n'assureraient plus. *Via* une étude de cas sénégalaise, il est indiqué que la dimension morale et le devoir de répondre aux normes sociales semblent structurer les actions des chefs d'entreprises vis-à-vis de leur

environnement humain de proximité. Au cœur de ces comportements se trouve ainsi l'identité des dirigeants en tant que personnes. Assumer ses responsabilités sociales est cohérent avec l'identité des dirigeants compte tenu de leur statut dans la société. Le texte de B. Boidin prolonge ainsi les travaux critiques sur les *capabilities* qui demeurent limitées à une perspective individualiste. Si la liberté des personnes n'est pas seulement fonctionnelle mais repose également sur la liberté morale et l'auto-contrainte, alors le rôle des acteurs externes aux individus (Etat, partenaires) est insuffisant pour garantir que les actions individuelles iront dans le sens du bien commun. Ce rôle peut même devenir néfaste si l'on admet que les régulateurs publics peuvent provoquer des comportements inattendus, voir fragiliser les individus. En effet, face aux faiblesses de l'Etat dans la fourniture des services publics de base, beaucoup est attendu des dirigeants en termes de soutien aux proches et à la communauté environnante. Or, il peut exister une grande ambiguïté dans la façon dont les partenaires au développement et les acteurs publics envisagent l'aide aux micro-entrepreneurs : est-ce un véritable soutien permettant de consolider les perspectives économiques ou au contraire, une pression de mise aux normes (de RSE, de sécurité, de santé *etc.*) qui pourrait accroître encore les obligations ?

Ce qui ressort de cet article, c'est l'association d'un cadre d'analyse inattendu ; celui de l'économie de la personne à un objet de recherche encore exploratoire ; celui de la responsabilité sociale d'entreprise des micro-entrepreneurs. L'auteur met en évidence que les formes de RSE dans les micro-entreprises sont peu comparables à la RSE formatée des grandes firmes. B. Boidin souligne alors les risques pour les micro-entreprises d'une normalisation par le haut qui viendrait déstabiliser leur système de droits et obligations.

L'article de Bruno Boidin livre une lecture en termes de RSE adaptée à la caractéristique de l'économie du Sénégal. L'article de Patricia Roques, reste dans la veine de la responsabilité mais focalise l'analyse sur les comportements relatifs à la consommation d'énergie lié au logement. Cet article conclusif se rapportant à l'expertise économique sonde très clairement les préoccupations actuelles (durabilité énergétique) et met en avant une grille méthodologique où les capacités en tant que liberté de choix peuvent autoriser un mode de vie responsable quant à la consommation énergétique (selon un contextualisme énergivore ou sobre).

L'article de Patricia Roques intitulé : « Peut-on dissocier consommation d'énergie et bien-être dans le cadre du logement ? » traite des inégalités de bien-être et de la réduction de la consommation d'énergie qui constituent deux enjeux sociétaux majeurs.

La question de la maîtrise de la demande d'énergie peut s'entendre comme le corolaire de l'épuisement ou de la rareté de la ressource et plus encore du changement climatique. Le secteur résidentiel, à la convergence des problématiques de consommation d'énergie, de logement ou encore de précarité y occupe une place particulière : la consommation d'énergie du secteur résidentiel représente 30% de la consommation énergétique totale en France comme en Europe. Alors que les gains en efficacité énergétique sont continus depuis de nombreuses années, la quête de confort et du bien-être apparaît comme le moteur puissant de la dramatique insuffisance de réduction de la consommation d'énergie. Pour saisir la consommation d'énergie dans le cadre du logement social dans une perspective de réduction de cette consommation, P. Roques s'intéresse aux individus en tant que tels et à leurs pratiques, à la différence des approches par l'appartenance à des catégories préétablies. Dans des contextes matériels et sociaux similaires, on pourrait émettre l'hypothèse que les

pratiques des individus ayant une incidence sur la consommation d'énergie sont semblables. En réalité, l'approche empirique de cet article a très bien révélé qu'il n'en est rien et que l'on peut distinguer des types d'individus (Volontaire, Responsable, Réfractaire et Empêché). L'approche par la capacité en termes d'analyse quant à une orientation favorable ou défavorable à la réduction de consommation d'énergie vient en cohérence avec la distinction de types et l'enrichit en dépassant la contradiction entre, d'une part, vulnérabilité sociale et inégalités de bien-être et d'autre part, impérative réduction de la consommation d'énergie. En substance, chacun se trouve en effet exposé à la dissonance, voire à l'injonction paradoxale de consommer, c'est-à-dire, notamment, de s'équiper en biens inducteurs de consommation d'énergie, mais parallèlement de réduire sa consommation d'énergie. Dans l'objectif de dépasser cette contradiction, l'approche par les capacités précise qu'un accroissement de la liberté de choix, du fait de la multi-dimensionnalité de la qualité de vie et sous réserve de l'existence de contextes favorables, peut se révéler comme particulièrement propice à la réduction de consommation d'énergie.

En perspective, l'article formule des préconisations quant aux contextes à même d'enrichir une capacité porteuse d'un impact positif sur la réduction de consommation d'énergie en distinguant contextes propices à l'efficacité énergétique et contextes favorables à la sobriété.

On peut penser que ce qui concerne l'efficacité ne requiert pas ou peu d'action de la part de l'individu sous réserve que les contextes soient adaptés. Il en va tout autrement de ce qui concerne la sobriété qui appelle un choix de la part des individus. Si l'on excepte une tempérance imposée par la société, la liberté portant à choisir un mode de vie durable réclame une capacité suffisamment riche et étendue pour prendre en compte les conséquences de nos actes envers les générations futures.

## **RÉFÉRENCES**

Ballet, J., Bazin, D., Dubois, J. L. and Mahieu, F.-R. (2014). *Freedom, Responsibility and Economics of the Person*, New-York, Routledge.

Farmer, P. (2004). *Pathologies of Power: Health, Human Rights, and the New War on the Poor*, University of California Press.

Flipo, F. (2007). *Justice, nature et liberté. Les enjeux de la crise écologique*. Lyon, Parangon.

Grill, P. (2015). Enquête sur les libertés et l'égalité : Tome 1 : Origines et fondements – Volume 1 : Economie, méthodologie et philosophie politique, *E-conomiques*.

Klamer, A. (1989). A Conversation with Amartya Sen . *Journal of Economic Perspectives*, 3(1): 135-150.

Laugier, S., Molinier P. et Paperman P. (2009). (eds), *Qu'est-ce que le care ? Souci des autres, sensibilité, responsabilité*, Paris, Payot.

Nussbaum, M. C., (2000). *Women and Human Development: The Capabilities Approach*, Cambridge University Press.

Nussbaum, M. C. (2011). *Creating Capabilities*, Harvard University Press.

Rogers, E.M. (2003). *Diffusion of Innovations*, 5<sup>th</sup> Edition. Free Press.

Sen, A. (1985). *Commodities and Capabilities*, North Holland.

Tronto, J. C. (1993). *Moral Boundaries: A Political Argument for an Ethic of Care*, Routledge.

WDR (2015). *Mind, Society, and Behavior – Overview Human Decision Making and Development Policy*, World Bank.